

### Parasites :

Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez par conséquent être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et, le cas échéant, en traitant sa chevelure. Prévenir la maîtresse.

### Droit à l'image et site internet :

L'école a l'obligation de vous demander la permission de prendre votre enfant en photo (photo de classe, etc.), vous recevrez une photocopie en début d'année.

### Absences des maîtres :

En principe, tout enseignant absent est remplacé le jour même. Dans le cas contraire, nous vous invitons éventuellement à reprendre votre enfant. En cas d'impossibilité, il sera accueilli dans une autre classe selon les capacités d'accueil.

### Sommeil :

Les enfants ont besoin d'une quantité de sommeil (11 heures en moyenne) supérieure à celle nécessaire aux adultes. Le coucher tardif influe sur les capacités d'attention de l'enfant et donc sur ses résultats scolaires : il est nécessaire qu'il aille au lit tôt dans la soirée. Il est important de conserver une régularité même pendant les vacances.

### Petit-déjeuner:

Veiller à ce que l'enfant ne parte pas à jeun, le matin.

### Anniversaires :

#### **En maternelle:**

Ne rien apporter: les gâteaux sont faits en classe chaque mois. L'anniversaire étant fêté l'après-midi, l'enfant concerné sera invité à venir à l'école s'il reste habituellement à la maison.

#### **En primaire:**

Ne rien apporter: les gâteaux sont faits en classe chaque mois. Votre enfant peut apporter des bonbons le jour de son anniversaire.

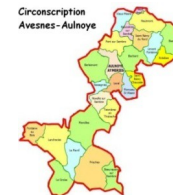
Une réunion avec chaque enseignante aura lieu au cours du mois de septembre afin que celle-ci présente ses méthodes de travail et réponde à vos questions :

[Classe de Mme Moeneclaey : Le 15/09/2020 à 18h](#)

[Classes de Mme Hulin et Mme Déjardin : Le 11/09/2020 à 18h](#)

E  
C  
O  
L  
E  
  
P  
I  
E  
R  
R  
E  
  
N  
O  
R  
D  
  
L  
A  
  
G  
R  
O  
I  
S  
E

## LIVRET D'ACCUEIL



### Classe Maternelle



21 route de  
Catillon  
59360  
LA GROISE  
03.27.77.65.91

### Classes Élémentaires

CE2/CM1/CM2  
Et direction



CP/CE1



13, route de Guise 59360 LA GROISE  
03.27.77.63.00

### Horaires des classes:

(Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)

Matin: 8 h 50 - 11 h 50 pour les maternelles  
9h00 - 12h00 pour les primaires

Après-midi: 13h30 – 16h30 pour les maternelles  
13H40 – 16h40 pour les primaires

Les portes sont ouvertes 10 min avant pour l'accueil

Le personnel de l'école est heureux de vous accueillir à l'école Pierre Nord de La Groise.

**La directrice:**  
Madame Déjardin

**Les enseignantes:**  
Classe maternelle: Mme Moeneclae, aidée par deux ATSEM.  
Classe des CP / CE1 : Mme Hulin.  
Classe des CE2 / CM1 / CM2: Mme Déjardin

**Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté):**  
La psychologue scolaire: Mme Grard.  
L'enseignante référent: Mme Lanvin

## Calendrier des vacances scolaires : 2020-2021

Rentrée scolaire	<b>Le mardi 1 Septembre 2020</b>	
Vacances de Toussaint	Samedi 17/10/2020	Lundi 2/11/2020
Vacances de Noël	Samedi 19/12/2020	Lundi 4/01/2021
Vacances d'Hiver	Samedi 20/02/2021	Lundi 8/03/2021
Vacances de Printemps	Samedi 24/04/2021	Lundi 10/05/2021
Pont de l'Ascension	Mercredi 12/05/2021	Lundi 17/05/2021
Vacances d'été	Mardi 6/07/2021	

**Cantine et Garderie :**  
**Les inscriptions se font en mairie. Une réunion d'information aura lieu le 28 Août 2020 à 19h avec Mr Le Maire.**

**Assurances :**  
**Une assurance responsabilité civile et individuelle accident sont obligatoires.** Une attestation vous est demandée dès le début de l'année. Vous pouvez souscrire une assurance scolaire auprès de la MAE ou tout simplement demander un certificat à votre assureur.

## Informations importantes

Un ENT pour l'école sera mis en place au cours de l'année. Vous pourrez y trouver toutes les informations importantes de l'Ecole. Cette ENT remplacera certainement le blog de l'école : ( [ecole-la-groise.etab.ac-lille.fr](http://ecole-la-groise.etab.ac-lille.fr) )  
Il sera sécurisé par un code d'accès.

**Matériel à amener:**  
Une boîte de mouchoirs par élève dans toutes les classes et un paquet de lingettes en Maternelle.

**En maternelle:**

- La tétine n'est pas autorisée pour des questions d'hygiène.
- Tenue de sport une fois par semaine, pour les activités physiques
- Des chaussures qui tiennent bien aux pieds.
- Pas de salopette, de bretelles, de pantalon qui traîne par terre, ni de chemises à manches longues.
- Par temps ensoleillé, pensez aux chapeaux, casquettes.
- Pour les enfants qui font la sieste, amener le "nin-nin", une couverture et un oreiller. Un moment de sieste, en début d'après-midi, est indispensable pour certains enfants. Sa durée est limitée à 1h15 compte tenu des horaires de l'école.
- prévoir un cartable ou un sac pour un cahier 24X32 avec bouteille d'eau et avec change pour les plus petits.
- prévoir des vêtements de pluie pour les enfants du périscolaire et de la cantine (à mettre dans le cartable).
- Pensez à regarder et à signer le cahier de vie !

**En élémentaire :**

- Les élèves ont des leçons à apprendre à la maison. Votre rôle de parents est de consulter chaque jour le cahier de texte de votre enfant ou le blog ( [ecole-la-groise.etab.ac-lille.fr](http://ecole-la-groise.etab.ac-lille.fr) ) et de vous assurer que les leçons sont convenablement sues.
- Veuillez également à consulter et à signer le cahier de liaison.

**Interdictions:**

- Fumer aux abords et dans l'école, jeter les mégots par terre.
- Donner un goûter aux enfants (sauf s'il va à la garderie le soir)
- D'apporter des bonbons, chewing-gum, bijoux, jeux, téléphone portable ...
- De laisser un parapluie à l'école.

**Obligations:**

- La fréquentation scolaire doit être régulière de la toute petite section au CM2.
- Respect des horaires!
- Bon état de propreté et de santé des enfants.
- Respect des emplacements prévus pour se garer à l'école maternelle et à l'école primaire.
- Les enfants qui souffrent de maladies particulières devront être signalés à leur enseignant afin d'assurer un accueil et une surveillance particulière si nécessaire.
- Toute maladie contagieuse doit être signalée à la directrice. Un certificat médical est exigé au retour de l'élève en classe.
- Nous n'avons pas le droit de donner des médicaments à l'école.